



L'hameçonnage (phishing) : la menace prédominante pour tous les publics



Publié le 13 Mai 2024

Temps de lecture : 6 min

Première menace pour les particuliers et les collectivités et administrations, et seconde pour les entreprises et associations, l'**hameçonnage** (*phishing* en anglais) reste en 2023 la principale menace pour toutes les catégories de publics recensée dans notre **dernier rapport d'activité**, au niveau élevé d'intensité constaté en 2022.

Qu'est-ce que l'hameçonnage ?

L'hameçonnage peut prendre de multiples formes : messages électroniques (mail), SMS (*smishing*), messages instantanés, publications sur les réseaux sociaux, liens sponsorisés sur les moteurs de recherches, appels téléphoniques (*vishing*), QR codes frauduleux...

Il vise toujours à créer, sous une apparence légitime et crédible, un sentiment d'urgence ou d'intérêt chez les victimes pour les tromper afin de les inciter à réaliser une action, comme fournir des données personnelles ou confidentielles (mots de passe, coordonnées de carte bancaire, codes de validation...) ou télécharger un programme malveillant (virus) qui prendra le contrôle de leur appareil.

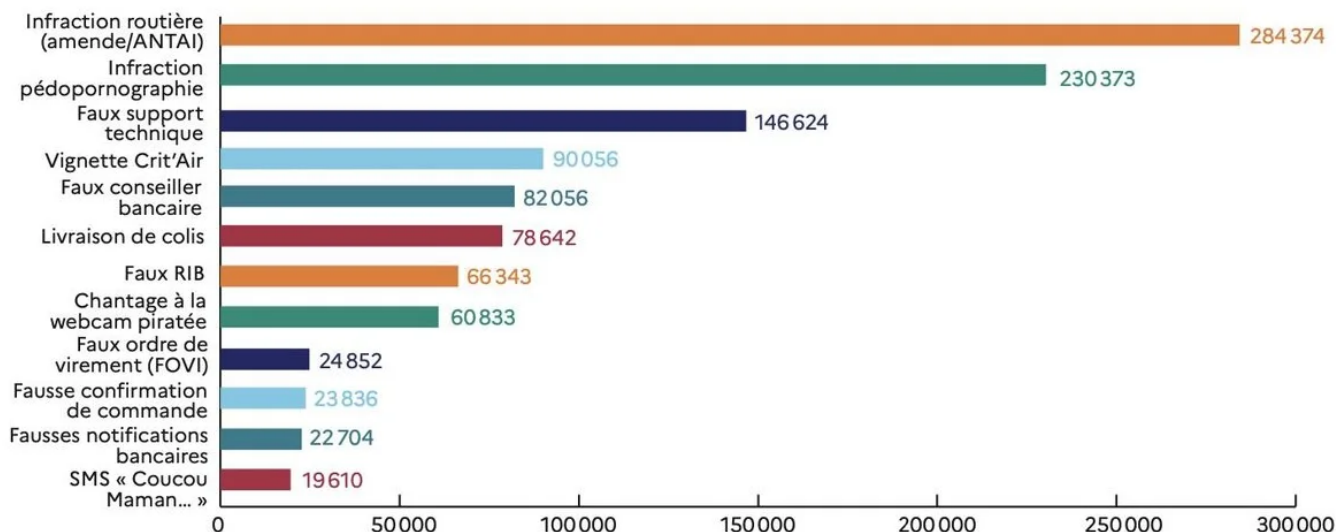
Il existe depuis maintenant plusieurs années **un véritable écosystème cybercriminel de l'hameçonnage** qui commercialise des méthodes, listes d'adresses mail ou de numéros de téléphone actifs, faux messages, faux sites très réalistes, à des tarifs toujours plus compétitifs qui les rendent accessibles à une petite cyberdélinquance en fort développement.

Les informations récupérées suite à un hameçonnage sont revendues sur les places de marché cybercriminelles à toute personne qui se pense en capacité de les exploiter.

Pour les victimes, les conséquences d'un hameçonnage peuvent être diverses : piratage de compte, débits bancaires frauduleux, infection virale, attaque par rançongiciel, appel de faux conseillers bancaires...

Quelles sont les principales formes d'hameçonnage observées ?

En 2023, les contenus produits par [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) sur les principales formes d'hameçonnage et les moyens d'y faire face ont recueilli 1,5 million de consultations et 50 000 particuliers et professionnels ont recherché une assistance sur ce phénomène.



Hameçonnages les plus fréquents en 2023 (nombre de consultations)

Source : Cybermalveillance.gouv.fr, Rapport d'activité 2023

Ce classement des types d'hameçonnage les plus fréquents en 2023 montre la grande diversité des prétextes utilisés par les cybercriminels.

Info ANTAI :

Vous avez un retard de paiement de 68,00e, dossier référence [20023099](https://ai.tai.amendes-gouv.org/20023099).

Consulter mon dossier d'infraction via : <https://ai.tai.amendes-gouv.org/>

Avec plus de 280 000 consultations de l'article dédié, l'**hameçonnage à l'infraction routière**, par mail et surtout par SMS, demandant le paiement d'une amende fictive est le phénomène le plus important qui a perduré tout au long de l'année 2023.

L'**hameçonnage à l'infraction pédopornographique** a quant à lui considérablement baissé en intensité tout en restant à un niveau très élevé de recherches d'assistance. Les multiples

communications réalisées sur cette forme de malveillance depuis maintenant trois ans ne sont sans doute pas étrangères à cette baisse, même si un public toujours trop nombreux continue de s'interroger sur ces messages frauduleux.

L'**hameçonnage à la vignette Crit'Air**, qui avait marqué la fin de l'année 2022 jusqu'au début de l'année 2023, s'est finalement tari au premier trimestre, mais pourrait évidemment ressurgir en fonction de l'actualité.

Phénomène de la fin de l'année 2023, l'**hameçonnage à l'enfant qui a un problème avec son téléphone (dit « coucou maman... »)** a rapidement fait une entrée remarquée dans ce

classement et pourrait s'installer dans la durée.

Coucou maman, c'est moi. J'ai eu un problème avec mon numéro de téléphone, c'est

Pour aller plus loin :

- Découvrez les principales tendances de la menaces et les chiffres clés de la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr en 2023 dans notre [dernier rapport d'activité](#)
- Découvrez le [top 10 des cybermenaces les plus fréquentes pour les particuliers](#)
- Découvrez le [top 10 des cybermenaces les plus fréquentes pour les entreprises et associations](#)
- Découvrez le [top 10 des cybermenaces les plus fréquentes pour les collectivités et administrations](#)

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER

Tenez-vous informé(e) de l'actualité de la cybermalveillance et des nouvelles menaces

Entrez votre adresse email



OK



À PROPOS

Qui sommes-nous ?

Presse

DIVERS

[Plan du site](#)

[Mentions légales](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Accessibilité](#)

NOUS SUIVRE



[GOUVERNEMENT.FR](#) 

[LEGIFRANCE](#) 

[ELYSEE.FR](#) 

[FRANCE.FR](#) 

[SERVICE PUBLIC](#) 

[DATA.GOUV.FR](#) 